

VOUS SOUTENIR DANS VOS PROJETS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## **J'achète un bien immobilier**

### **Les bons reflexes avant d'acheter**

Pour ne pas faire d'erreur, l'achat d'un bien immobilier comporte des étapes clés qu'il est important de bien respecter.

#### **Les 4 étapes clés**

1. prendre connaissance des documents d'urbanisme applicables. Cette démarche vous permettra de vérifier si votre projet de construction, rénovation ou extension est envisageable.  
[En savoir plus sur les règles d'urbanisme en vigueur.](#)
2. prendre le temps d'identifier toutes les étapes de votre projet. Retrouvez sur le site de [l'ANIL](#) des ressources pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches.  
[Aller sur le site de l'ANIL](#)
3. s'appuyer sur les professionnels de la transaction immobilière du territoire
4. se renseigner sur [les aides possibles](#)

#### **Votre projet**

Vous avez souhaitez acquérir un bien mais celui-ci nécessitera de nombreux travaux ?

Vous souhaitez rénover un bien que vous venez d'acquérir ?

Saint-Lô Agglo et ses partenaires ont mis en place des aides pour vous soutenir dans vos projets d'amélioration de l'habitat

[En savoir + sur les aides et accompagnements](#)

ou vous aider à remettre sur le marché un logement vacant

[En savoir + sur les aides aux travaux](#)

## CONTACT



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

### **Service habitat**

70 rue du Neufbourg  
50000 Saint-Lô

02 14 29 00 38

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



CONTACTEZ-NOUS

### **SAINT-LÔ AGGLO**

70 rue du Neufbourg  
50000 Saint-Lô  
Lundi au jeudi  
8h30-12h/13h30-17h30  
Vendredi  
8h30-12h/13h-17h  
02 14 29 00 00